

Lettre ouverte

M. David Alward

Premier Ministre du Nouveau-Brunswick

Des paroles aux actions

Dans peu de temps, votre gouvernement déposera son budget pour l'année fiscale 2012-2013. Pour le Front commun pour la justice sociale et pour tous les citoyennes et citoyens de la province vivants en situation de pauvreté, ce sera l'occasion de constater si votre gouvernement est sérieux lorsqu'il dit que la lutte à la pauvreté est une priorité pour lui.

Vos promesses

Monsieur Alward, en 2009, vous avez apposé votre signature sur le document, Ensemble pour vaincre la pauvreté. Ce document avait comme objectif *de réduire, d'ici 2015, la pauvreté monétaire de 25 p. 100 et la pauvreté monétaire extrême de 50 p. 100 et de faire d'important progrès en vue d'atteindre une inclusion économique et sociale soutenue*. Dans le discours du trône de 2011 vous avez dit : *Votre gouvernement demeure engagé à travailler avec les gens du Nouveau-Brunswick afin de vaincre la pauvreté ensemble*. Dans votre discours à la province de cette année, nous avons été bien heureux de constater que vous avez réitérer que la réduction de la pauvreté était une priorité pour vous et votre gouvernement et que vous *continuer à croire profondément dans le besoin d'améliorer la qualité de vie pour les plus démunis de notre province*.

Citoyens vivant en pauvreté

Depuis que vous avez signé ce document et pris ces engagements, nous avons cependant constaté que votre gouvernement n'a pas entrepris beaucoup d'actions concrètes pour atteindre cet objectif. Dans le plan pour réduire la pauvreté, vous promettiez d'augmenter le salaire minimum à 10.00 \$ en septembre 2011 et de l'indexer au taux d'inflation par la suite. Les travailleuses et travailleurs au salaire minimum auront dû attendre plus sept mois pour recevoir l'augmentation de leur salaire prévu en septembre 2011.

Au niveau des plus de 41,000 citoyennes et citoyens vivant de l'aide sociale, nous constatons que vous avez changé la situation financière pour seulement 3,3% d'entre eux. Pour les aînés, votre décision d'augmenter cette année les copaiements de 250\$ à 350\$ pour les médicaments n'aide en rien à réduire leur pauvreté. Depuis la crise économique de 2008, chaque mois, plus de 18,000 personnes doivent se fier aux banques alimentaires pour survivre. Nous avons présentement plus

de soixante-quatre banques alimentaires fréquentées chaque mois par des milliers de travailleurs, citoyens sur l'aide au revenu et aînés. Trente-cinq pour cent sont des enfants.

Selon le Conseil du bien-être social du Canada notre province est celle qui aide le moins financièrement ses citoyennes et citoyens les plus pauvres, ceux sur l'aide au revenu. En 2009, et la situation n'a pas changé radicalement depuis, des quatre catégories recevant l'aide sociale de base, soit les personnes seules, les personnes avec handicap, les parents seuls avec un enfant ou les couples avec deux enfants, seuls les parents seuls avec un enfant avaient une aide de base au-dessus de deux autres provinces au Canada. Lorsqu'on regarde le revenu total pour ces quatre mêmes catégories, encore une fois, les parents seuls avec un enfant sont la seule catégorie ayant un revenu total au-dessus de trois autres provinces. Nous sommes donc obligés de constater que vous avez encore beaucoup de chemin à faire pour atteindre votre engagement formel de réduire la pauvreté dans notre province.

Des paroles aux actions

Monsieur Alward, nous croyons que vous étiez sincère lorsque vous avez signé le plan de réduction de pauvreté et que vous avez donné votre parole que la réduction de la pauvreté était une priorité pour vous. Nous croyons à votre parole, mais celle-ci doit se traduire en action si nous voulons que la pauvreté soit réduite dans notre province.

Soins de la vue et soins dentaires

Dans votre plan de réduction de la pauvreté, il était prévu la mise en place **pour avril 2011**, d'un programme des soins de la vue et des soins dentaires pour les enfants à faible revenu. Dans votre discours du trône de 2011, vous avez dit que : *votre gouvernement instaurera l'année prochaine un nouveau programme des soins de la vue et des soins dentaires pour les enfants de familles à faible revenu.* Nous nous attendons donc à voir dans ce budget des argents mis de côté pour ce programme.

Médicaments sur ordonnance

Dans votre plan de réduction de la pauvreté, vous avez promis de commencer la mise en œuvre par étape **à partir d'avril 2012** d'un programme de médicaments sur ordonnance pour les personnes non assurés de la province. Dans votre discours du trône de 2011, vous avez une promesse que le programme est en élaboration. Nous nous attendons de voir dans votre budget des argents mis de côté pour ce programme.

Augmentation des taux de base

Dans votre plan de réduction de pauvreté, votre discours du trône et votre discours sur l'état de la province, la pauvreté a toujours été une préoccupation pour vous. Pour rendre ces paroles en action, il faut investir dans sa réduction. Un des moyens est l'augmentation des taux de base aux milliers d'individus et de familles vivant sur l'aide au revenu. Comme vous le savez, la très grande majorité d'entre eux n'ont reçu aucune augmentation depuis octobre 2008 tandis que les produits et services, eux, n'ont cessé de grimper. Nous nous attendons donc de voir dans votre budget des argents mis de côté (dans le budget du ministère de Développement social) pour l'augmentation de ces taux de base.

Conclusion

Votre budget va mettre en place les priorités de votre gouvernement pour la prochaine année. Les citoyens, les organisations communautaires travaillant auprès des plus démunis, le Front commun pour la justice sociale et toute la société civile s'attendent que vous allez faire un pas financier décisif pour enfin débiter le long chemin vers la réduction de la pauvreté dans notre belle province.

John Gagnon, co-président

Front commun pour la justice sociale du N.-B.

548-9776, gagnonj@nb.sympatico.ca